

Assemblée Générale 1983

Compte-rendu dans la presse

Finances et installations

Deux préoccupations essentielles du Comité départemental F.F.A.

L'assemblée générale du Comité départemental F.F.A., qui relève de la ligue de Provence, s'est tenue au centre municipal : « Culture et loisirs », boulevard Pierre et Marie-Curie, à Gap. Etaient présents : MM. Givaudan, président de l'O.D.S. ; Sylvestre, président du Comité Olympique ; Comis, directeur jeunesse et sports ; Signoret, président de la CSO régionale ; Cheruel, président du Comité 04....

Le président, M. Marcel Lard, était entouré de MM. Delimard, vice-président ; Briand, vice-président représentant le CAV ; Mme Nicault, secrétaire ; Mme Ouvrier-Bufferet, secrétaire adjointe ; M. Noebes, trésorier ; M. Lambert, trésorier adjoint.

On notait également la participation de MM. Velay, Moro, membres de M. Bordet, représentant de C.S.S.C. ; Mme Dumas, représentant le 159^e R.I.A.

● Un comité ignoré par la ligue

Le président remercie les personnes présentes et donne lecture de son rapport moral d'où il ressort plus particulièrement que le Comité 05 est la plupart du temps ignoré par la Ligue de Provence, notamment en ce qui concerne le courrier et se soucie de ses membres en cas de besoin. Il fait le constat de la mauvaise volonté des enseignants d'EPS. D'autre part, les collectivités locales et départementales semblaient jusqu'à maintenant manifester une certaine indifférence envers l'athlétisme mais des améliorations sont attendues et opérées du fait de la création de l'ODS et de subventions plus substantielles. Le grand projet du stade de Gap est également en bonne voie.

Dans son rapport, le président fait également état des actions menées pendant cette première année de son mandat : un stage d'athlètes à Pâques ayant regroupé dix Haut-Alpins cadets au centre de Bayard pendant les stages régionaux et interrégionaux, sous la houlette de M. Bardy ; un stage de formation d'animateur départemental avec la présence de huit Haut-Alpins dont trois ont pu suivre ensuite le stage de formation 1^{er} degré organisé par la ligue à Aix ; l'organisation d'un meeting d'athlétisme réservé aux jeunes catégories qui a vu la participation de tous les clubs haut et bas-alpins mais par un seul jeune envoyé par son établissement scolaire ; enfin, la participation à des organisations estivales en liaison avec le club local l'U.S. Gap (relais à travers Gap, course de Charence, montée de Bayard).

● Le désengagement de l'Etat

Le Comité ayant démarré la saison 1982/83 avec

seulement 700 F en caisse, le président peut se réjouir, selon lui, d'avoir pu mener de telles actions et avoir une trésorerie plus large pour démarrer la nouvelle saison.

Une discussion assez vive s'engage entre le président Lard et le président de l'ODS, M. Givaudan, qui ne comprend pas la position de M. Lard quant à l'indifférence des pouvoirs publics : une somme de 3 000 F étant allouée par l'ODS pour dédommager les clubs du coûteux déplacement à Bastia, la subvention de fonctionnement du Comité devant augmenter d'une façon assez sensible et surtout le projet de rénovation du stade pour laquelle la ville de Gap a prévu un budget d'un milliard en 1984, un million de f. en 1985, auxquels s'ajoute pour les mêmes périodes une subvention du Conseil général de 290 000 F par an.

Le désaccord entre les deux présidents est le fait que l'ODS ayant été créé courant 1983 les objectifs prévus par cet organisme envers l'athlétisme n'ont pas encore vu leur aboutissement effectif alors que pour le président Lard sa première saison de président, et la saison effective d'athlétisme, est terminée depuis le 1^{er} septembre 1983.

Les clubs présents sont heureux de constater, l'intervention réussie du président Lard qui va leur permettre, en bien faible partie évidemment, de recevoir une subvention pour leur déplacement à Bastia calculée en fonction du nombre d'athlètes déplacés et surtout d'apprendre que le stade de Gap doit voir le jour étant donné les hautes instances qui appuient ce projet.

M. Signoret précise, à ce sujet, que la Ligue de Provence et la FFA ont mis le stade de Gap dans le futur programme des réalisations pour 1985, ce qui ne semble pas le cas, à priori, pour la FFF.

M. Comis précise qu'en ce qui concerne les subventions du fond spécial du loto, celles de 1983 seront versées rapidement, celles de 1984 devant intervenir fin avril étant bien entendu que les questionnaires de demande de subvention seront à retourner au plus tard fin février 1984.

M. Signoret s'inquiète du fait que l'Etat donne de moins en moins au sport, que la décentralisation est une façon de se décharger sur un autre ses responsabilités et que tout le monde sait que le fond du loto est alimenté lorsque chacun paie sa place pour entrer au stade ou par les joueurs de loto. C'est un désengagement de l'Etat.

● De nouvelles actions efficaces

M. Noebes donne ensuite le bilan financier qui est satisfaisant et qui laisse une somme de 7 000 F (à

laquelle doit s'ajouter la subvention loto 1983 de 6 000 F) pour commencer la nouvelle saison.

Cette trésorerie élargie va permettre de réaliser de nouvelles actions efficaces notamment : l'achat de petit matériel par le Comité mis à la disposition de tous les clubs du département, l'organisation de journées « portes ouvertes » et « Sport pour tous » consacrées chacune à une discipline de l'athlétisme (saut, lancer, sprint, demi-fond) ; l'organisation d'une journée « grand fond » qui va permettre aux athlètes de haut-niveau du département de s'attaquer aux records de Provence sur piste des 20, 25 et 30 km.

Le président Lard fait part ensuite d'une lettre reçue de M. Nicault qui démissionne du comité pour des raisons professionnelles étant à Chartres pendant encore deux ans mais qui reste néanmoins au service de l'athlétisme lors de ses passages à Gap. Du fait de cette démission, M. Bordet, membre co-opté jusqu'à ce jour, devient membre à part entière du Comité.

● Vœux à transmettre à la ligue

M. Delimard se fait le porte-parole des quatre clubs haut-alpins pour demander :

Qu'en ce qui concerne les remboursements de la FFA pour les Championnats de France de cross, ceux-ci tiennent compte également des frais d'hébergement pour les clubs éloignés des lieux où se déroulent ces épreuves et non simplement des frais de déplacement et que le principe se basant sur les résultats soit élargi.

Par exemple : de la 1^{re} à la 12^e place : déplacement et hébergement remboursement intégral ; de la 13^e à la 20^e place 100 % des déplacements ; de la 21^e à la 30^e place 50 % des déplacements que la ligue de Provence et la FFA soutiennent la réalisation du stade de Gap, nécessité absolue pour les clubs haut-alpins qui sont actuellement obligés de faire des déplacements de 180 kms minimum pour réaliser des performances sur un stade digne de ce nom.

M. Lard enregistre ces deux vœux, bien légitimes, qui seront présentés à la LPA lors de l'assemblée générale.

Il informe les membres qu'une subvention de 1 000 F est allouée au CA Veynes qui monte une section « cross » pour 1984.

De plus, une petite piste en cendrée sera réalisée à Veynes en 1984 suivant la demande faite à l'ODS. En 1983 cette subvention a été attribuée à Saint-Chaffrey, ce que n'approuvent ni de Bordet, ni Mme Delmas qui estiment cette dépense superflue